

## Résumé du plan de réduction des substances toxiques de Honda Canada

### Installation

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Numéro d'INRP de l'installation | 397   |
| O. Enregistrement 127/021 ID    | 6172  |
| Dénomination sociale            | Honda of Canada Mfg.  |
| Adresse de l'usine              | 4700 Industrial Parkway, Alliston, Ontario                        |
| Adresse postale de l'usine      | Case postale 5000, Alliston (Ontario) L9R 1A2                     |
| Employés à temps plein          | 4200  |
| Code SCIAN de l'usine           | 336110  |
| Relations publiques             | Ian MacRae, responsable du groupe environnemental, (705) 435-5561 |
| Coordonnées de l'usine          | 44.1470, -79.8470   |

### Informations sur les produits chimiques utilisés dans les traitements préventifs

| Substance           | Numéro CAS | Description d'utilisation ou de fabrication  |
|---------------------|------------|--|
| Zinc                | S. O.      | Approximativement 98 % du zinc utilisé à notre installation est employé à titre de revêtement anticorrosion dans le processus de fabrication de la carrosserie des véhicules. Les spécifications de l'acier sont des normes d'entreprise adoptées à l'échelle mondiale, conçues pour assurer la qualité des produits et la sécurité des consommateurs. Ces normes sont hors de notre contrôle. Notre installation ne fabrique pas de zinc. |
| Acide chlorhydrique | 7647-01-0  | L'acide chlorhydrique est utilisé dans les systèmes de conditionnement de l'eau des ateliers de peinture de carrosserie. Il est également un composant d'un produit utilisé pour décalaminer le système de prétraitement de la peinture. Notre installation ne fabrique pas d'acide chlorhydrique.   |
| Ion nitrate         | S. O.      | Les ions nitrates sont intégrés au processus de traitement préventif lorsque l'acide nitrique, utilisé pour le nettoyage, est neutralisé. Le nitrate de nickel et le nitrite de sodium sont d'autres produits chimiques utilisés lors des traitements préventifs.  |
| Acide nitrique      | 7697-37-2  | L'acide nitrique est principalement utilisé pour nettoyer les réservoirs de phosphate lorsque l'usine procède à leur maintenance.  |
| Phosphore total     | S. O.      | Le phosphore traite la surface de la carrosserie et la prépare pour l'étape de peinture. La couche de phosphore empêche la corrosion de la carrosserie du véhicule pendant qu'il est utilisé.  |
| Nitrite de sodium   | 7632-00-0  | Le nitrite de sodium fait partie du processus de phosphatation. Il est utilisé afin d'accélérer la réaction de la carrosserie à la peinture et de prévenir sa corrosion dans le bain.  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Déclaration d'intention (produits chimiques préventifs)</b> | <b>Conformément à l'article 4(1)6 de l'Acte de réduction des substances toxiques, l'installation n'a pas l'intention de mettre en œuvre quelque option que ce soit à l'intérieur de cet Acte, puisque la seule option de réduction identifiée comme étant réalisable a été appliquée en 2013 et qu'aucune autre option n'a, à l'heure actuelle, atteint les critères techniques ou économiques.</b> |
|--|---|

L'installation a obtenu la certification ISO 14001 en ce qui a trait à son système de gestion de l'environnement en 1998. Les processus de traitement préventif sont étroitement observés pour assurer l'optimisation des produits chimiques utilisés. Grâce au processus d'optimisation, nous avons réduit d'environ 40 % notre utilisation de l'acide nitrique au cours des sept dernières années. La préparation de certains matériaux de traitement préventif a été modifiée, ce qui a entraîné des réductions de phosphate. L'installation a également mis en place des programmes et des procédures visant à prévenir les déversements et les fuites et à assurer la formation continue des opérateurs.



## Informations relatives aux composés organiques volatils (COV)

| Substance  | Numéro CAS | Description d'utilisation ou de fabrication  |
|--|------------|--|
| Éthylbenzène                                     | 100-41-4   | L'éthylbenzène est un liquide utilisé dans les peintures à base de solvant et un solvant servant à purger les chaînes de peinture. Notre installation ne fabrique pas d'éthylbenzène.  |
| Méthanol   | 67-56-1    | Plus de 80 % du méthanol utilisé à cette installation est employé comme composant à liquide lave-glace, dans le but de vérifier le fonctionnement du système de distribution du liquide lave-glace, une fonction essentielle à la sécurité. Le méthanol est également un composant des peintures à base de solvant et un solvant servant à purger les chaînes de peinture. Notre installation ne fabrique pas de méthanol. |
| Toluène  | 108-88-3   | Le toluène est un composant des peintures à base de solvant. Notre installation ne fabrique pas de toluène.  |
| Xylène   | 1330-20-7  | Le xylène est un composant des peintures à base de solvant et un solvant servant à purger les chaînes de peinture. Notre installation ne fabrique pas de xylène.   |
| Méthyl isobutyl cétone                           | 108-10-1   | La méthyl isobutyl cétone, aussi appelée hexone, entre dans la fabrication des peintures à base de solvant. Elle est aussi une composante d'un enduit de type E.   |
| Acétate de 2-méthoxy -1-méthyléthyle             | 108-65-6   | Acétate de 2-méthoxy -1-méthyléthyle est une composante des peintures à base de solvant. Cette substance entre dans le processus par le biais de petites quantités qui se retrouvent dans des produits utilisés pour nettoyer les chaînes de peinture.   |
| 1,3,5 Triméthyl benzène                          | 108-67-8   | Le 1,3,5, triméthyl benzène est principalement utilisé dans les peintures à base de solvant pour automobiles. On le retrouve également dans un nettoyant utilisé pour enlever la peinture se trouvant sur les murs et fenêtres des cabines de peinture.  |
| 2-butoxyéthanol                                  | 111-76-2   | Le 2-butoxyéthanol est une composante d'un enduit de type E et c'est à ce titre qu'il est le plus utilisé. Il est également une composante principale d'un nettoyant des chaînes de peintures à base d'eau. Enfin, il se retrouve dans une peinture et un revêtement appliqués sur les passages de roue des véhicules peints, en guise de protection.  |
| Acétate de l'éther butylique de l'éthylèneglycol | 112-07-2   | L'acétate de l'éther butylique de l'éthylèneglycol est une composante des peintures à base de solvant, principalement utilisé comme enduit de surfaçage ou diluant.  |
| Acétate de carbitol                              | 112-15-2   | L'acétate de carbitol est une composante des peintures à base de solvant. On l'utilise comme additif pour affecter les propriétés mouillantes de la peinture.  |
| Éther monoéthylique de l'éthylèneglycol          | 112-25-4   | L'éther monoéthylique de l'éthylèneglycol est utilisé dans un bain d'enduit de type E. L'éther monoéthylique de l'éthylèneglycol est également présent dans un apprêt servant à couvrir les ébréchures et dans les apprêts à base d'eau. L'éther monoéthylique de l'éthylèneglycol est un sous-produit créé lors de l'application d'un enduit de durcissement.   |
| Éther monobutylique du diéthylèneglycol          | 112-34-5   | L'éther monobutylique du diéthylèneglycol est créé dans le four à enduit de type E en tant que sous-produit du processus de durcissement. Une petite quantité (0,2 %) entre dans un produit utilisé pour nettoyer l'équipement ayant servi au processus.   |
| Acétate de butyle                                | 123-86-4   | L'acétate de butyle est un solvant que l'on retrouve couramment dans les peintures à base d'eau. Il est largement utilisé comme solution de rechange aux solvants connus pour être de dangereux polluants atmosphériques aux É.-U.   |
| Acétate d'éthyle                                 | 141-78-6   | L'éthyle acétate entre dans le processus dans les services d'assemblage, soit dans les apprêts de verre et de carrosserie pour l'installation des vitres, ainsi que dans les trois services de peinture comme composante des peintures à base de solvant et des diluants. La plus importante source unique d'éthyle acétate se retrouve dans un solvant pour carrosserie.  |
| Heptane  | 142-82-5   | L'heptane est une composante des peintures à base de solvant.  |
| Butoxypropanol                                   | 5131-66-8  | Le butoxypropanol est utilisé dans les solvants et dans les peintures à base d'eau. Il est aussi une composante mineure d'une composante d'un enduit de type E.  |

| Substance                        | Numéro CAS | Description d'utilisation ou de fabrication   |
|----------------------------------|------------|---|
| Isoparaffins                     | 64742-47-8 | Les sources principales d'isoparaffines sont les enduits appliqués sur les soubassements par les services de peinture afin de protéger contre la corrosion et réduire le bruit. Elles se retrouvent également dans les cires protectrices ajoutées à la peinture, à l'assemblage final. Enfin, elles sont une composante des peintures à base de solvant des apprêts à base d'eau appliqués sur les pare-chocs. |
| Naphta lourd hydrotraité         | 64742-48-9 | Le naphta lourd hydrotraité est utilisé dans les cires ajoutées aux peintures, à l'assemblage. À l'assemblage, on le trouve aussi dans un lubrifiant et dans des peintures à base de solvant. Finalement, il se retrouve également dans un produit nettoyant utilisé par le nettoyeur industriel sur place.   |
| Essence minérale moyenne         | 64742-88-7 | L'essence minérale est une composante des peintures à base de solvant, d'après les préparations des fournisseurs de peintures.  |
| Naphta aliphatique léger         | 64742-89-8 | Le naphta aliphatique léger est une composante des peintures à base de solvant. Une petite quantité se retrouve dans les dégraissants.  |
| Solvant naphta aromatique lourd  | 64742-94-5 | Le solvant naphta aromatique lourd se retrouve dans un emballage de solvants pour de nombreuses peintures à base de solvant.  |
| Solvant naphta aromatique léger  | 64742-95-6 | Le solvant naphta aromatique léger est une composante fréquente des emballages de solvants de peintures pour automobiles, y compris dans les peintures à base d'eau. Il entre également dans le processus de peinture sous forme d'un nettoyant de chaîne et de lingettes.  |
| Alcool isopropylique             | 67-63-0    | L'isopropanol est surtout utilisé pour nettoyer les pièces et les véhicules avant qu'ils ne soient peints. L'isopropanol est aussi une composante des solvants et des peintures à base de solvant.  |
| Acétone                          | 67-64-1    | En 2012, l'acétone est surtout utilisée dans un produit nettoyant servant au nettoyage des chaînes de peinture. Elle est aussi une composante des peintures pour véhicules automobiles à base de solvant. Elle s'y retrouve généralement dans une concentration inférieure à 1 %. Une petite quantité est aussi présente dans un produit nettoyant utilisé pour la réparation de peinture.                      |
| Butan-1-ol                       | 71-36-3    | Le butan-1-ol est surtout une composante des peintures à base de solvant. Il se retrouve aussi dans certains apprêts à base d'eau.  |
| Alcool isobutylique              | 78-83-1    | L'alcool isobutylique est une composante des peintures à base de solvant. On le retrouve dans les trois services de peinture.   |
| Éthyl méthyl cétone              | 78-93-3    | L'éthyle méthyl cétone est une composante des peintures à base de solvant. Elle se retrouve dans les trois services de peinture. Elle est principalement utilisée dans les solvants de nettoyage pour les chaînes où sont traités les pare-chocs.   |
| Solvant naphta VM & P            | 8032-32-4  | Le solvant naphta VM & P est une composante de certaines peintures à base de solvant, préparées par les fournisseurs de peintures.  |
| Distillat de pétrole aliphatique | 8052-41-3  | Le distillat de pétrole aliphatique est une composante de cires utilisées pour protéger certaines pièces en particulier contre la corrosion. Il est aussi une composante mineure des peintures à base de solvant.   |
| 1,2,4 triméthylbenzène           | 95-63-6    | Le 1,2,4 triméthylbenzène se retrouve surtout dans les peintures automobiles à base de solvant. Il est aussi présent dans un nettoyant utilisé pour enlever la peinture se retrouvant sur les murs et fenêtres des cabines de peinture.   |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Déclaration d'intention (COV)</b> | <b>Conformément à l'article 4(1)6 de l'Acte de réduction des substances toxiques, l'installation n'a pas l'intention de mettre en œuvre quelque option que ce soit à l'intérieur de cet Acte, puisque la réduction de ces substances (tant dans l'utilisation que dans la fabrication) devrait être atteinte grâce aux efforts continus déployés par l'installation dans le but de réduire les émissions de composés organiques volatils (COV).</b> |
|--------------------------------------|---|

L'installation a obtenu sa certification ISO 14001 pour son système de gestion de l'environnement en 1998. Les composés organiques volatils avaient alors été identifiés comme étant un aspect environnemental crucial. Depuis, l'installation se fixe des objectifs annuels de réduction des émissions de COV après quoi elle procède, par exemple, au remplacement de l'équipement, à la modification de procédés et à la gestion de la purge de la chaîne de peinture. L'installation dispose également de programmes et de procédures visant à empêcher les déversements et les fuites et à assurer la formation continue des opérateurs. L'installation a étudié diverses substitutions aux COV listés, mais les solutions de rechange se traduisent soit par des produits chimiques listés ou par des solutions irréalisables d'un point de vue économique. Lorsqu'il est possible de le faire, l'installation utilise une technologie de peinture à base d'eau.



### Informations autres

| Substance      | Numéro CAS | Description d'utilisation ou de fabrication  |
|----------------|------------|--|
| Éthylèneglycol | 107-21-1   | L'éthylèneglycol est la composante principale du liquide de refroidissement des véhicules. Cette consommation représente 99,4 % de notre consommation totale d'éthylène glycol. Il se retrouve aussi comme composante d'un enduit de type E. |

|  |   |
|--|---|
| <b>Déclaration d'intention (éthylène glycol)</b> | <b>Conformément à l'article 4(1)6 de l'Acte de réduction des substances toxiques, l'installation n'a pas l'intention d'appliquer quelque solution que ce soit, puisque les options identifiées ont soit déjà été appliquées, ne sont pas réalisables sur le plan économique ou n'entraînerait pas de diminution importante de leur utilisation.</b> |
|--|---|

| Substance           | Numéro CAS | Description d'utilisation ou de fabrication  |
|---------------------|------------|--|
| Adipate de dioctyle | 103-21-1   | L'adipate de bis(2-éthylhexyle) est une composante d'un revêtement acoustique appliqué au service de peinture sur le soubassement du véhicule. |

|  |   |
|--|---|
| <b>Déclaration d'intention (adipate)</b> | <b>Conformément à l'article 4(1)6 de l'Acte de réduction des substances toxiques, l'installation n'a pas l'intention de mettre en œuvre quelque option que ce soit. Le produit dont cette substance est une composante sera éliminé du processus en 2013.</b> |
|--|---|

Résumé : le résumé du plan reflète de manière exacte les plans relatifs aux substances énumérées ci-dessus.

Licence des planificateurs ayant fourni ces recommandations et planificateurs à la certification : TSRP0164 et TSRP0279

**Reg 455/09 Substances incluses dans le plan de réduction des substances de Honda of Canada Mfg**

**Plan de certification (S. 19)**

Le 17 décembre 2013, je, Dan Smith, certifie que j'ai lu les plans de réduction des substances toxiques énumérées ci-dessous, que je suis familiarisé avec leur contenu et qu'à ma connaissance les plans sont exacts et conformes à l'Acte de réduction des substances toxiques, 2009, et au Règlement de l'Ontario 455/09 (Dispositions générales), établi en vertu de l'Acte.

|                     |  |                          |                     |  |
|---------------------|--|--------------------------|---------------------|--|
| Xylène              | Acétate de l'éther butylique de l'éthylèneglycol | Éthyle méthyl cétone     | Acétate de carbitol | Phosphore total                        |
| Méthanol            | Distillat de pétrole aliphatique                 | Alcool isobutylique      | Acétone             | Nitrite de sodium                      |
| Toluène             | Éther monoéthylique de l'éthylèneglycol          | Essence minérale moyenne | Alcool isobutylique | Ion nitrate                            |
| Éthylbenzène        | Éther monobutylique du diéthylèneglycol          | Solvant naphta VM & P    | Heptane             | Matière particulaire <=10 micromètres  |
| Zinc                | 1,2,4 triméthylbenzène                           | Alcool isopropylique     | Isoparaffine        | Matière particulaire <=2.5 micromètres |
| Acide chlorhydrique | Naphta lourd hydrotraité                         | Butoxypropanol           | Acétate de butyle   | Oxydes d'azote (NO2)                   |
|                     | Acétate de 2-méthoxy -1-méthyléthyle             | Éthyl méthyl cétone      | Acétate d'éthyle    | Monoxyde de carbone                    |
|                     | Solvant naphta aromatique lourd                  | Naphta aliphatique léger | Butyl cellosolve    | Éthylèneglycol                         |
|                     | Solvant naphta aromatique léger                  | 1,3,5 Triméthyl benzène  | Acide nitrique      | Adipate de bis(2-éthylhexyle)          |

Signature

Dan Smith *(la signature originale doit se trouver dans un dossier à l'installation)*  
Président, Honda of Canada Mfg.



Le 17 décembre 2013, nous, Maureen Ramsay et Craig Stewart certifions que nous sommes familiarisés avec les processus de Honda of Canada mfg., qui utilise ou crée les substances toxiques énumérées ci-dessous, que nous sommes d'accord avec les estimations contenues dans les sous-alinéas 7 iii et v du paragraphe 4 (1) de l'Acte de réduction des substances toxiques, 2009, et qui sont énoncées dans les plans de réduction des substances toxiques ci-dessous et que les plans sont conformes au Règlement de l'Ontario 455/09 (Dispositions générales), établi en vertu de l'Acte.

| <u>Plan Date Dec. 2012</u> | <u>Plan Date Dec. 2012</u>                        |                          |                     |  |
|----------------------------|---|--------------------------|---------------------|--|
| Xylène                     | Acétate de l'éther butylique de l'éthylène glycol | Éthyle méthyl cétone     | Acétate de carbitol | Phosphore total                        |
| Méthanol                   | Distillat de pétrole aliphatique                  | Alcool isobutylique      | Acétone             | Nitrite de sodium                      |
| Toluène                    | Éther monoéthylique de l'éthylène glycol          | Essence minérale moyenne | Alcool isobutylique | Ion nitrate                            |
| Éthylbenzène               | Éther monobutylique du diéthylène glycol          | Solvant naphta VM & P    | Heptane             | Matière particulaire <=10 micromètres  |
| Zinc                       | 1,2,4 triméthylbenzène                            | Alcool isopropylique     | Isoparaffine        | Matière particulaire <=2.5 micromètres |
| Acide chlorhydrique        | Naphta lourd hydrotraité                          | Butoxypropanol           | Acétate de butyle   | Oxydes d'azote (NO2)                   |
|                            | Acétate de 2-méthoxy -1-méthyléthyle              | Éthyl méthyl cétone      | Acétate d'éthyle    | Monoxyde de carbone                    |
|                            | Solvant naphta aromatique lourd                   | Naphta aliphatique léger | Butyl cellosolve    | Éthylène glycol                        |
|                            | Solvant naphta aromatique léger                   | 1,3,5 Triméthyl benzène  | Acide nitrique      | Adipate de bis(2-éthylhexyle)          |

Signature

Maureen Ramsay  
TSRP0164

Craig Stewart  
TSRP0279

*(Les signatures originales doivent se trouver dans un dossier à l'installation)*